

Histoire de Pont-à-Vendin

Le Traité de Pont-à-Vendin (1211)

L'empire latin de CONSTANTINOPLÉ fut fondé en 1204 lors de la quatrième croisade.

BAUDUIN IX, Comte de Flandre, en fut le premier chef. Fait Prisonnier par les BULGARES à la bataille d'ANDRINOPLÉ (1205), il disparut mystérieusement.

Jeanne, sa fille aînée, lui succéda en EUROPE en 1206. Elle devint de ce fait comtesse de FLANDRE et du HAINAUT. Son tuteur, le comte de NAMUR, la fit conduire à PARIS où PHILIPPE-AUGUSTE la retint plusieurs années.

En 1211, elle épousa FERDINAND DE PORTUGAL, dit « FERRAND », comte de FLANDRE par ce mariage qui déclencha une opération militaire française.

Le fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE, le futur Louis VIII, arriva en ARTOIS. Venant par la route d'ARRAS avec ses troupes, il traversa LENS sans s'y arrêter. Il passa sur le pont enjambant LA DEULE qui était la frontière et ses troupes occupèrent PONT-A-VENDIN qui se trouvait en FLANDRE.

Le 24 février 1211, dans ce bourg fortifié de redoutes, LOUIS conclut avec FERRAND le fameux traité de PONT-A-VENDIN, dont voici l'extrait essentiel :

« FERDINAND DE PORTUGAL, comte de FLANDRE et du HAINAUT, la comtesse Jeanne, sa femme, remettent à Louis, fils aîné du roi de FRANCE, comme étant aux droits de sa mère Isabelle de HAINAUT, épouse de PHILIPPE-AUGUSTE, les villes de SAINT-OMER et AIRE avec leurs appartenances dont jouissait le roi PHILIPPE, en vertu du pacte conclu à PERONNE EN 1199 ».

Ce traité auquel FERRAND n'avait consenti que sous la contrainte fut -comme tant d'autres- violé. Il devint une des causes de la guerre de FLANDRE, si funeste au pays.

Tour à tour, passant du comté d'ARTOIS dans le comté de FLANDRE, Français et Flamands y dévastèrent les campagnes, ruinant ainsi les populations.

Bien que PONT-A-VENDIN fût un bourg flamand, les troupes de FERRAND ne l'épargnèrent guère.

Le principal épisode de cette terrible guerre fut la bataille de BOUVINES (27 juillet 1214) où PHILIPPE AUGUSTE, roi de FRANCE, eut devant lui une formidable coalition : OTHON IV, empereur d'ALLEMAGNE ; Jean sans Terre, roi d'ANGLETERRE ; le comte de FLANDRE, FERRAND de PORTUGAL ; RENAUD de DAMMARTIN et bien d'autres...

Mais PHILIPPE AUGUSTE triompha faisant de nombreux prisonniers dont FERRAND qui fut emmené en captivité dans la tour du LOUVRE à PARIS.

Brouillée avec son mari, la comtesse Jeanne ne se hâta pas pour réaliser la rançon exigée pour le libérer.

En 1226, elle assista au sacre de LOUIS IX et FERRAND fut retiré de sa prison par la reine BLANCHE moyennant 20 000 livres au lieu des 10 000 que stipulait un traité conclu à MELUN en 1225. FERRAND qui avait été douze ans en captivité, mourut en 1234 de la gravelle.

Trois ans après, Jeanne trouva un second époux en THOMAS DE SAVOIE, oncle de MARGUERITE, femme de SAINT-LOUIS.

Dans son ouvrage « LA FLANDRE GALLICANE », LEGROUX écrit : « A PONT-A-VENDIN, il s'est tenu une assemblée en 1211 entre Louis VIII (le futur) et le comte FERRAND pour terminer leurs différends ».

Que le traité fût signé dans la localité (Biographie d'HOEFER, monographies de LOUVET, DERVIAUX et autres) ou qu'il le fût dans un autre endroit entre ce bourg flamand et la ville de LENS (en Artois), il porte le nom de PONT-A-VENDIN comme tout traité authentifié par le lieu où il est conclu.

Et Charles DESPITCH nous dit : « Ce traité eut des conséquences alors imprévisibles ».

En effet, BOUVINES fut une victoire très importante. Elle assura le pouvoir de PHILIPPE-AUGUSTE et elle fut la première victoire « nationale » française.